

Bénéficiaires	Propriétaires fonciers privés, ou communaux
Eligibilité	• 4 itinéraires <u>Itinéraire 1 : Sapinières et pessières - Amélioration, irrégularisation et diversification des peuplements résineux (purs ou en mélange)</u> <u>Itinéraire 2 : Pins Sylvestres en futaie régulière - Diversification des peuplements de Pins sylvestres majoritaires conduits en futaie régulière</u> <u>Itinéraire 3 : Peuplements de hêtre purs ou mixtes - Amélioration, irrégularisation et diversification des peuplements de hêtre purs ou mixtes</u> <u>Itinéraire 4 : Sapinières et pessières en futaie régulière - Diversification des peuplements de sapins ou épicéas majoritaires conduits en futaie régulière</u>
Zonage	Pays de la Déodaté et Remiremont
Autres critères	Il est nécessaire de : • Conserver dans la mesure du possible les essences alternatives à l'essence dominante, avec un objectif de 20 % de mélange • A l'issue de la révolution, conserver 2 arbres morts ou sénescents (sur pied ou au sol), 2 arbres à haute valeur biologique (arbres à cavités visibles, vieux ou TGB) à l'hectare identification des arbres par le gestionnaire et sous réserve de validation par les ETF qui exploitent la parcelle • Pour les compléments par plantation, ils sont limités aux essences de l'arrêté MFR Grand Est, robinier et chêne rouge exclus • Respecter les réglementations locales et nationales (notamment sur les dates d'intervention) • Diagnostic sylvicole obligatoire lors de l'engagement de l'itinéraire réalisé par un professionnel de la gestion forestière agréé, comprenant mesures dendrométriques (surface terrière par catégories de diamètre, hauteur dominante), diagnostic écologique (zonage environnemental, habitats à enjeux zone humide, cours d'eau mesures d'adaptation de l'exploitation en regard des enjeux identifiés)

Financement	En fonction des caractéristiques de l'itinéraire
Financeurs	Région Grand Est et divers donateurs
Porteurs du projet	Sylv'ACCTES, Pays de la Déodatie et Pays de Remiremont et ses vallées Sylv'ACCTES finance des actions forestières qui ont un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages, en déployant des programmes à l'échelle des territoires. L'association propose une expertise et une aide financière aux propriétaires forestiers (publics et privés) souhaitant s'engager dans une gestion améliorée de leur forêt. Pour trouver les fonds, elle sollicite entreprises, fondations, fonds de dotation, collectivités et particuliers qui souhaitent agir concrètement et localement sur leur environnement. Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général.
Lien utile	https://sylvacctes.org/nos-actions-en-forets/forets-vosges-deodatie-remiremont/
Contact	camille.peytavi@sylvacctes.org